

ACTIVITÉ BABY-FOOT

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE FOOTBALL de TABLE

“ Vous souhaitez développer une nouvelle activité dans votre commerce...

Proposez le baby-foot à vos clients, une activité tendance et originale !

La FFFT vous aide dans votre démarche ! ”

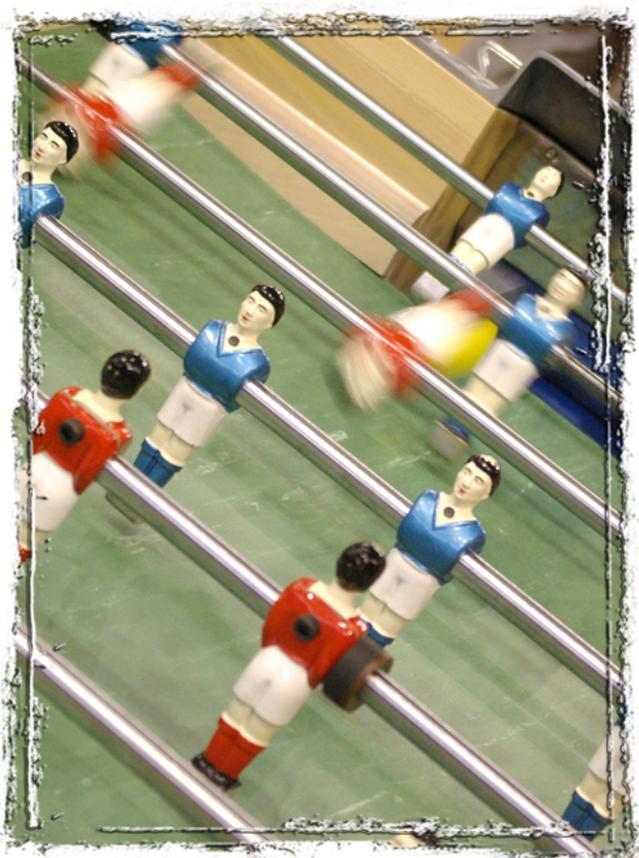
Qu'est ce que la FFFT ?

Installée à Nantes (Loire-Atlantique), la Fédération Française de Football de Table représente le baby-foot au niveau national en coordonnant et en rassemblant toutes les associations qui organisent la pratique du football de table en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer.

Football de table et baby-foot : la même chose ?

Après les progrès techniques, l'enthousiasme et le professionnalisme des joueurs, le baby-foot peut se pratiquer à un niveau sportif.

On parle alors de football de table, comme on parle de tennis de table au lieu de ping-pong. N'importe quel joueur peut ainsi passer du baby au football de table pour découvrir les joies et les satisfactions que procure la maîtrise des joueurs en aluminium.



Pourquoi proposer le baby-foot à vos clients ?

- Esprit d'équipe et convivialité
- Un sport mixte, peu coûteux et tendance
- Proposer et découvrir un autre loisir

Comment faire ?

Plusieurs solutions s'offrent à vous.

Vous avez tout d'abord la possibilité de créer votre propre club de baby-foot, type association loi 1901 (voir le document créez votre club).

Vous pouvez également devenir une section baby-foot du club local tout en gardant votre autonomie, ce qui vous affranchit des formalités administratives.

Enfin vous pouvez mettre en place un parrainage avec un club existant.

Celui-ci vous soutiendra dans toutes vos démarches mais vous conservez votre autonomie.

Fédération Française de Football de Table
27 rue Adolphe Moitié - 44000 Nantes



Tél. : 02 40 20 52 38 - Fax : 02 40 20 44 59
E-Mail : ffft@francebabyfoot.com

www.francebabyfoot.com

ACTIVITÉ **BABY-FOOT**

Les licences :

La licence loisir coûte 5 euros par an et permet la participation aux tournois fédéraux loisirs comptant pour le classement national.



Pour 25 euros supplémentaires vous pouvez à tout moment prendre une licence «compétition» qui donne l'accès à toutes les compétitions nationales de la FFFT.

L'affiliation à la FFFT est de 50 euros l'année, la première année étant gratuite.

Notez que pour pouvoir vous affilier, il vous faut au minimum 8 licences (loisir ou compétition).

Ainsi, vous pouvez par exemple offrir une licence loisir à vos 8 meilleurs clients en guise de geste commercial, ce qui, pour un investissement de 40 euros, vous garantit une base solide pour votre nouveau club et la perspective d'organiser des tournois reconnus.



L'équipement nécessaire :

Il vous suffit de vous équiper en tables, quels que soient le modèle ou la marque.

La FFFT ainsi que ses partenaires peuvent vous aider dans vos démarches et **bénéficier ainsi de tarifs préférentiels**, de même pour les balles, le petit équipement, l'entretien du matériel, les conseils sur la pratique ...

Le baby-foot quotidien :

Entraînements :

Nous vous conseillons de fixer un ou deux soirs par semaine dédiés aux licenciés. Les parties resteraient payantes. Une personne de la FFFT ou du club local de football de table pourra également se déplacer pour faire de l'initiation-découverte.

Tournois :

Vous pouvez organiser des tournois loisirs officiels dans votre commerce, et pourquoi pas rentrer dans le système de tournois inter-bars, d'où l'intérêt de constituer un réseau local conséquent (retombées en terme de fréquentation, d'animation et de consommations).

La FFFT vous aide dans votre démarche

- Un soutien administratif
- Une visibilité sur le site internet de la FFFT
- Un autocollant «ici baby-foot»
- Un règlement simplifié à votre disposition

Pour tout renseignement, contactez la FFFT !



Fédération Française de Football de Table
27, rue Adolphe Moitié - 44000 Nantes
Tél. : 02 40 20 52 38 - Fax : 02 40 20 44 59
E-Mail : ffft@francebabyfoot.com

www.francebabyfoot.com